

## Rwanda: mandat d'arrêt international à l'encontre du général Kayumba Nyamwasa

[www.rfi.fr/afrique](http://www.rfi.fr/afrique)

Par **RFI** Publié le 29-01-2019



*Kayumba Nyamwasa (photo d'archives, juillet 2012).*  
© AFP PHOTO / STEPHANE DE SAKUTIN

C'est une info RFI : le gouvernement rwandais lance une série de mandats d'arrêt internationaux suite à de récentes attaques dans le sud du pays. Parmi ces mandats d'arrêt figurent des membres du P5. Le P5, cette plateforme de partis d'opposition dans le collimateur du président Kagamé, est accusé de fomenter une rébellion dans l'est de la RDC. Ce que le P5 nie en bloc. En juillet dernier, ces partis demandaient l'ouverture d'un dialogue politique avec le chef de l'Etat. Demande restée lettre morte. Et voilà donc que parmi les personnes concernées par ces mandats d'arrêt figure un personnage qui dérange : le général Kayumba Nyamwasa. C'est l'ancien chef d'état-major. C'était un très proche du président Kagamé. Il est aujourd'hui en exil en Afrique du Sud, sous protection des services secrets depuis qu'il a été victime d'une tentative d'assassinat en 2010. Aujourd'hui, le patron du parti d'opposition RNC est accusé par Kigali de créer avec les autres partis d'opposition une rébellion dans l'est du Congo entre Fizi et Uvira. Kigali demande donc à Pretoria de l'arrêter et de saisir ses biens. Ce mandat arrive dans un contexte très particulier entre la RDC, le Rwanda et l'Afrique du Sud.

Le parquet général rwandais lance ce mandat d'arrêt international le 18 janvier et le fait parvenir aux autorités sud-africaines quelques heures après le mini-sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine, convoqué par le Rwandais Paul Kagamé. Le chef d'Etat sud-africain

Cyril Ramaphosa y a participé, il était même décidé que les deux présidents iraient ensemble à Kinshasa pour tenter de trouver une solution à la crise post-électorale. Ils avaient mis en demeure Kinshasa de suspendre la proclamation des résultats définitifs.

*« Les autorités sud-africaines, qui entretiennent déjà des relations houleuses avec Kigali, ont eu la mauvaise surprise de découvrir ce mandat d'arrêt et l'ont très mal pris »*, confie une source diplomatique africaine. Cette source assure que Pretoria aurait immédiatement réagi en accusant à nouveau, le lundi 21 janvier à travers une lettre lue dans le cadre d'une audience, le gouvernement rwandais d'avoir joué un rôle dans l'assassinat du collègue du général Kayumba Nyamwasa, l'ancien chef des renseignements extérieurs **Patrick Karegeya**.

Côté rwandais, on dément que ce mandat ait un lien avec le sommet ou un quelconque jeu régional. C'est en lien avec de récentes attaques dans le sud du Rwanda, explique une source officielle rwandaise. En tout cas, en ce 18 janvier, le gouvernement rwandais n'est pas le seul à charger le général Nyamwasa. Le même jour, Kinshasa, qui se disait en froid avec Kigali, émet les mêmes accusations dans un courrier du ministre congolais de la Défense adressé à l'ONU.

Ce mandat d'arrêt dit être basé, notamment, sur des confessions de membres des FDU accusés de co-financer les actions du P5, de recruter des combattants. Neuf membres de ce parti avaient été arrêtés depuis plus d'un an et attendent d'être jugé. Pour Victoire Ingabire, la présidente des FDU, ces accusations visent à décrédibiliser la demande de dialogue de l'opposition.

*« Jamais le P5 n'a attaqué le Rwanda et ne l'attaquera pas parce que nous nous inscrivons dans la stratégie de la non-violence. C'est pour cela que nous avons demandé au gouvernement de Kagame d'accepter le dialogue avec son opposition. Je pense que c'est plutôt un échappatoire de délivrer des mandats contre des gens qui ne l'attaquent pas »*

Plusieurs fois sollicitées par RFI, les autorités sud-africaines n'ont pas souhaité réagir. Les autres mandats d'arrêt concernent notamment ceux qui ont revendiqué les dernières attaques dans le sud du Rwanda, notamment les FDLR et leur porte-parole Bazeye Fils Laforge récemment extradés au Rwanda par le Congo.